

COMMUNIQUE DE PRESSE

1er décembre 2020

Ambérieu : l'équipe Vivons notre Ville fait la demande inédite d'un débat de politique générale.

Lors du conseil municipal du 27 novembre 2020 consacré essentiellement aux orientations budgétaires 2021, à la fin de son intervention, l'équipe de Vivons notre Ville, par la voix de Rémi Christin, conseiller municipal, a réalisé une demande inédite à Ambérieu : un débat de politique générale lors du prochain conseil du **18 décembre 2020**, dans le cadre de l'article L2121-19 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Cette possibilité, accessible sur demande d'1/10ème des conseillers municipaux minimum, fut inscrite dans ce Code Général en 2015 pour une mise en application lors de la prochaine échéance municipale en 2020.

Ambérieu sera ainsi l'une des premières villes en France à organiser ce débat, suite à la demande des 4 conseillers municipaux de Vivons notre Ville.

Extrait final de l'intervention :

M. le Maire, dans ce contexte, des interrogations importantes s'imposent :

- *Quel est votre plan de gestion 2020-2023 pour assurer le maintien des investissements principaux ?*
- *Quelle adaptation de votre programme municipal pour ce deuxième mandat pour lequel vous avez été élu il y a 8 mois et pour lequel vous avez des engagements ? Quelles conséquences ?*
- *Quid des programmes d'Etat en cours (Courbes de l'Albarine, Cœur de ville) sur lesquels nous n'avons aucune nouvelle ?*
- *Quelle adaptation du développement de notre ville pour les prochaines années, pour la décennie qui s'ouvre, au moment où nous connaissons une stagnation de l'évolution de la population qui interroge ?*

Afin de répondre, il nous paraît essentiel de pouvoir débattre, ensemble, majorité et opposition, de ces sujets de fond pour l'avenir de notre ville. En conséquence, conformément à l'article L2121-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, les quatre conseillers municipaux de l'équipe Vivons notre Ville vous demande l'organisation d'un débat sur la politique générale de la commune lors du prochain conseil municipal.